



BULLETIN AVERTISSEMENT MOUCHE DE L'OLIVE

GARD

15 Octobre 2014

Contact :

florence.bertrand@gard.chambagri.fr

bernard.assenat@gard.chambagri.fr

Service développement économique des filières

Tel :04.66.04.51.06 Fax :04.66.04.50.71

www.gard.chambagri.fr

Contact :

Julie Carou

olive.nimes@wanadoo.fr

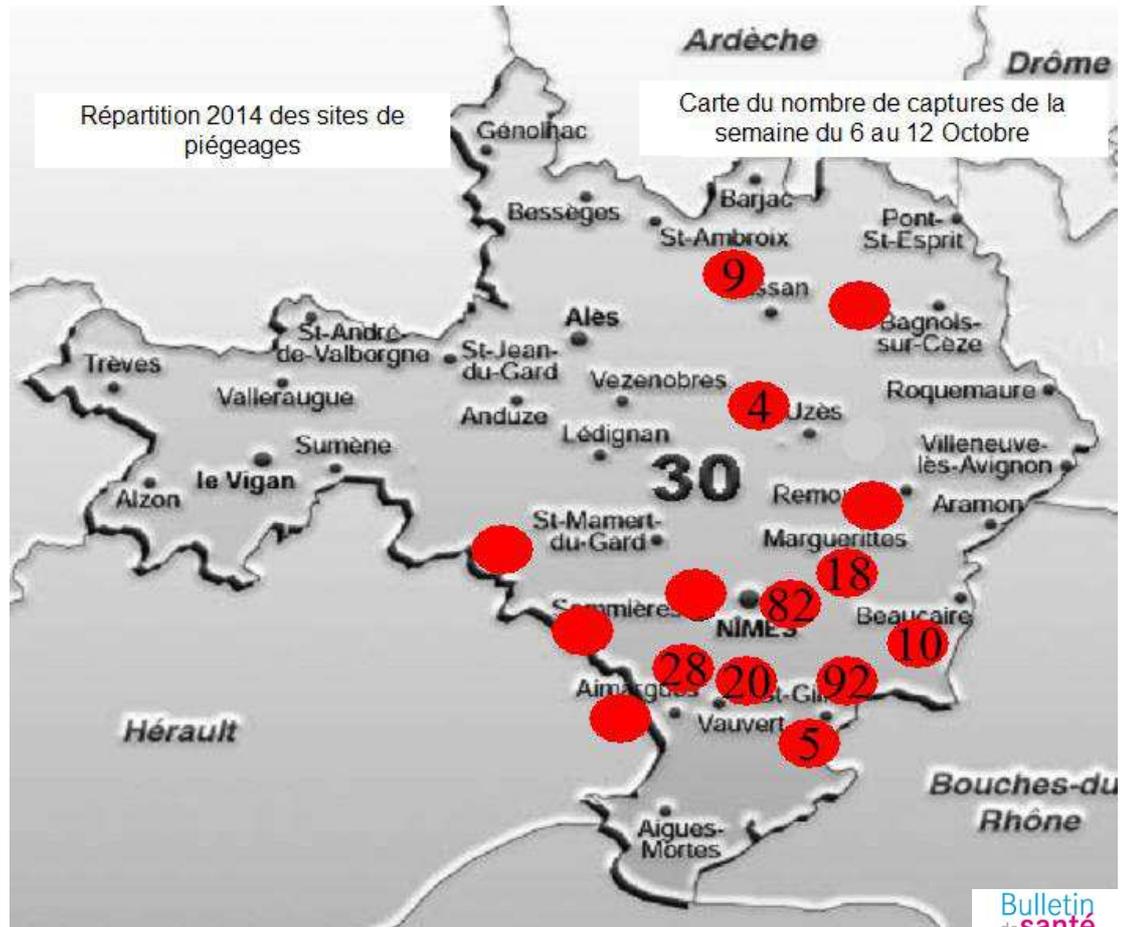
Tél:04.66.04.50.34

Moins de mouches certes, mais les dégâts sont là.

Dans les cas où la récolte est envisageable pour l'instant et à l'approche de celle-ci ces prochaines semaines toute intervention doit être bien mesurée.

Les stratégies sont multiples et tiennent compte de la variété, du secteur, et de l'état sanitaire du moment...

Majoritairement chez nous c'est Picholine qui prédomine. Il s'agit d'une variété dite « tardive ». Et nous avons une aire AOP importante, la date de récolte est arrêtée par Monsieur le Préfet.



Carte réalisée dans le cadre du



Pour tout cela merci de prendre connaissance des informations contenues dans le bulletin Infolive, via le lien suivant : <http://www.afidol.info/infolive2014>

Pour toutes informations sur les produits homologués contre la mouche de l'olive, se reporter au bulletin INFOLIVE sur le site afidol.org

Avant tout traitement, il est préférable de s'informer sur l'état actuel de la pression parasitaire de ce ravageur. Vous pouvez contacter le service technique de la Chambre d'Agriculture et/ou votre moulin.

Ce bulletin est hebdomadaire. Il est réalisé avec le soutien de :

